

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29
Votants : 28
Absent : 1

L'an deux mille dix
Le 1^{er} février
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 25 janvier 2010

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, M. Francis GAVILAN, Mme CONNAN-GIACOMETTI, M. Beñat IRASTORZA, Mme Claire D'ELBEE, M. Pierre TETEVIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLECHEA, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Mrs Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Melles Marie-Hélène GOYA, Valérie ANDIAZABAL, M. Jean TELLECHEA, Mmes Marie-Josée GOYA, Isabelle LEBARS-FAURISSON, M. Renaud LASSALLE, M. Philippe ARAMENDI, Mmes Isabelle ECHEVERRIA, Thérèse HALSOUET, M. Dominique MELE, Mme Annette ARAMBURU.

Pouvoirs :
M. Michel LARRETCHÉ à M. MARIN
Melle Danièle DUFAU à Mme HACALA
Mme Elisabeth PERY à Mme RAGOZIN
M. Beñat ELIZONDO à M. ARAMENDI

Absent :
M. Didier PICOT.

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

Objet : Modification délibération AP/CP – Travaux de construction de l'orgue de l'Eglise d'Urrugne

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier la délibération d'Autorisation de Programme concernant les travaux de construction de l'Orgue de l'Eglise d'URRUGNE considérant que des règlements sont encore en cours tant en dépenses qu'en recettes

Travaux de construction De l'Orgue de l'Eglise d'URRUGNE	coût TTC	réalisé 2007	réalisé 2008	réalisé 2009	reports	2010
DEPENSES	600 000,00	59 800,00	239 200,00	277 035,46	23 964,54	-
Marché de travaux	600 000,00	59 800,00	239 200,00	277 035,46	23 964,54	-
Travaux de construction De l'Orgue de l'Eglise d'URRUGNE	financement	réalisé 2007	réalise 2008	réalisé 2009	reports	2010
Total des recettes	600 000,00	3 500,00	34 985,99	473 910,01	87 604,00	-
Ministère de l'Intérieur	70 000,00	3 500,00	4 985,99	52 813,01	8 701,00	
Conseil Général 1ère tranche convention patrimoniale	30 000,00		30 000,00			
Conseil Général 2ème tranche convention patrimoniale	70 000,00			54 097,00	15 903,00	
Association Les Amis des Orgues	126 000,00			63 000,00	63 000,00	
COMMUNE - autofinancement	304 000,00			304 000,00		

Suite délibération du 1^{er} février 2010 : « Travaux de construction de l'orgue de l'Eglise d'Urrugne »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- MODIFIE la délibération d'Autorisation de Programme concernant les travaux de construction de l'Orgue de l'Eglise d'URRUGNE

Votes pour : 28

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :